



**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la
Municipalité d'Hébertville tenue le 6 octobre 2025 à 19h, à la salle du
Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville**

PRÉSENTS :

M. Marc Richard, maire
Mme Caroline Gagnon, conseillère district #1
Mme Myriam Gaudreault, conseillère district #2
Mme Éliane Champigny, conseillère district #3
M. Tony Côté, conseiller district #4
M. Dave Simard, conseiller district #5
M. Régis Lemay, conseiller district #6

ÉGALEMENT PRÉSENT :

Sylvain Lemay, directeur général et greffier-trésorier

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE ET CONSTAT DU QUORUM

À 19h, le maire, Marc Richard, préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

2. ADMINISTRATION

2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue du Maire et constat du quorum
2. Administration
 - 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 2.2 Exemption de la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 septembre 2025 et de la séance extraordinaire du 22 septembre 2025
 - 2.3 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 septembre 2025 et de la séance extraordinaire du 22 septembre 2025
 - 2.4 Retour et commentaires sur les procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 septembre 2025 et de la séance extraordinaire du 22 septembre 2025
3. Résolutions
 - 3.1 Entente patronale-syndicale - Prolongation de la période de probation Jérémy Thibeault (responsabilité de la patinoire et autres tâches)
 - 3.2 Octroi d'un mandat de cartographie aérienne par drone concernant la volumétrie des sablières et gravières sur le territoire municipal - 2025
 - 3.3 Régie intermunicipale en sécurité incendie secteur sud - Adoption des prévisions budgétaires 2026
 - 3.4 Programme d'aide à la voirie locale Sous-volet - Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale - Reddition de comptes
 - 3.5 Régie intermunicipale du parc industriel du secteur sud - Adoption des prévisions budgétaires 2026
 - 3.6 Société d'histoire du Lac-Saint-Jean (SHL) - Mandat 2026 pour la gestion des archives municipales

8461-2025



- 3.7 Dépôt de la 80^{ième} liste des nouveaux arrivants
- 3.8 Achat regroupé d'un camion International 2013 par les municipalités de Saint-Bruno, Hébertville et Hébertville-Station
- 3.9 Mandat en communication dans le cadre du projet de regroupement municipal entre les municipalités de Saint-Bruno, Hébertville et Hébertville-Station
- 3.10 Calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026
- 3.11 Déneigement 2025-2026 au souffleur - Adjudication du contrat
- 3.12 Déneigement 2025-2026 - Adjudication du contrat
- 3.13 Dépôt d'un mémoire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) dans le cadre du projet d'agrandissement du Let à Hébertville-Station
- 4. Correspondance**
 - 4.1 Commission de toponymie - Attestation d'officialisation (51^{ième} Chemin, 52^{ième} Chemin et 53^{ième} Chemin)
- 5. Loisirs et culture**
 - 5.1 Dekhockey - Affectation des revenus 2025
 - 5.2 Véloroute des bleuets - Protocoles d'entente 2025 pour le réseau associé du Horst de Kénogami
- 6. Urbanisme**
 - 6.1 Aucun
- 7. Dons - Subventions - Invitations**
 - 7.1 Aucun
- 8. Rapport des comités**
- 9. Affaires nouvelles**
 - 9.1 Affaires nouvelles
- 10. Liste des comptes**
 - 10.1 Liste des comptes de la Municipalité d'Hébertville
- 11. Période de questions**
- 12. Levée de l'assemblée**
- 2.2 EXEMPTION DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2025 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2025**

8462-2025

Il est proposé par Mme Myriam Gaudreault, conseillère, appuyé par M. Régis Lemay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'exempter la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 septembre 2025 et de la séance extraordinaire du 22 septembre 2025.



2.3 ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2025 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2025

8463-2025

Il est proposé par M. Dave Simard, conseiller, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 septembre 2025 et de la séance extraordinaire du 22 septembre 2025, dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du Conseil, dans les délais prévus par la Loi, soient approuvés tels que rédigés.

2.4 RETOUR ET COMMENTAIRES SUR LES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2025 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2025

Aucun commentaire soulevé.

3. RÉOLUTIONS

3.1 ENTENTE PATRONALE-SYNDICALE - PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE PROBATION JÉRÉMY THIBEULT (RESPONSABILITÉ DE LA PATINOIRE ET AUTRES TÂCHES)

8464-2025

CONSIDÉRANT l'embauche récente de M. Jérémie Thibeault pour un poste d'opérateur aux travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE cette embauche était conditionnelle à l'obtention du permis de conduire de classe 3;

CONSIDÉRANT QUE la période probatoire de 6 mois se termine le 5 octobre 2025 et que les démarches d'obtention du permis ne sont pas encore terminées;

CONSIDÉRANT QUE dans la lettre d'entente no 18, les parties ont convenu d'abolir le poste de préposé à l'entretien des terrains et de la patinoire de classe 3 et de créer le poste d'opérateur de classe 5 à horaire variable;

CONSIDÉRANT QUE le poste d'opérateur de classe 5 à horaire variable occupé par M. James Larouche incluait également l'entretien de la patinoire et autres tâches;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble du personnel des travaux publics, incluant les officiers syndicaux, a été consulté et accepte que le poste d'opérateur de classe 5 à horaire variable incluant la responsabilité de l'entretien de la patinoire et autres tâches soit dévolu au poste d'opérateur des travaux publics occupé par M. Jérémie Thibeault d'autant plus que ce dernier est en accord avec ce transfert;

Il est proposé par M. Dave Simard, conseiller, appuyé par M. Régis Lemay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De prolonger la période probatoire de M. Jérémie Thibeault de 3 mois afin de lui permettre d'obtenir son permis de classe 3.

De transférer la responsabilité de l'entretien de la patinoire du poste d'opérateur spécialisé de M. James Larouche au poste d'opérateur des travaux publics de M. Jérémie Thibeault.

3.2 OCTROI D'UN MANDAT DE CARTOGRAPHIE AÉRIENNE PAR DRONE CONCERNANT LA VOLUMÉTRIE DES SABLIERES ET GRAVIÈRES SUR LE TERRITOIRE MUNICIPAL - 2025

8465-2025

CONSIDÉRANT le règlement 392-2008 ayant pour objet la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques;

CONSIDÉRANT la perception du droit payable par les exploitants sur le territoire de la Municipalité;



CONSIDÉRANT la vérification de l'exactitude de la déclaration desdits droits perçus;

Il est proposé par Mme Myriam Gaudreault, conseillère, appuyé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'octroyer le contrat pour le relevé des calculs de volume de matériel prélevé dans les carrières et sablières de 9304-1176 Québec inc. (Truchon Excavation), Gravers Donckin Simard & fils inc. et Sablière Léopold Simard à Girard Tremblay Gilbert Arpenteurs-géomètres pour un montant de 19 890,68 \$ (taxes incluses).

Le coût de ce mandat sera défrayé à même le fonds Carrières et sablières.

3.3 RÉGIE INTERMUNICIPALE EN SÉCURITÉ INCENDIE SECTEUR SUD - ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026

8466-2025

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Hébertville fait partie intégrante de la Régie intermunicipale en sécurité incendie secteur sud;

CONSIDÉRANT QU'À ce titre, elle doit approuver les prévisions budgétaires de la Régie;

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Régis Lemay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter les prévisions budgétaires 2026 de la Régie intermunicipale en sécurité incendie secteur sud (RISISS) qui se chiffrent à un montant total de dépenses et revenus équilibrés d'une somme de 1 314 100 \$, dont une quote-part pour la Municipalité d'Hébertville totalisant 230 062 \$.

3.4 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE SOUS-VOLET - PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE - REDDITION DE COMPTES

8467-2025

ATTENDU QUE la Municipalité d'Hébertville a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-AF13 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2025 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'elle a approuvés sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;



QUE le conseil de la Municipalité d'Hébertville approuve les dépenses d'un montant de 17 936,10 \$ (taxes incluses) relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-AF13, conformément aux exigences du Ministère des Transports et de la Mobilité durable, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

3.5 RÉGIE INTERMUNICIPALE DU PARC INDUSTRIEL DU SECTEUR SUD - ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026

8468-2025

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Hébertville fait partie de la Régie intermunicipale du parc industriel du secteur sud;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités membres ont établi le budget d'opérations 2026 en fonction d'une quote-part respective à être assumée par chacune d'elle;

Il est proposé par M. Régis Lemay, conseiller, appuyé par Mme Myriam Gaudreault, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'approuver les prévisions budgétaires 2026 de la Régie intermunicipale du parc industriel du secteur sud et d'assumer la quote-part de 16 290 \$ tel que prévu au budget 2026 de l'organisme.

3.6 SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU LAC-SAINT-JEAN (SHL) - MANDAT 2026 POUR LA GESTION DES ARCHIVES MUNICIPALES

8469-2025

CONSIDÉRANT QUE les municipalités sont soumises à la Loi sur les archives (L.R.Q. A-21.1) pour la conservation et la gestion des archives publiques;

CONSIDÉRANT QUE les organismes publics visés aux paragraphes 3 à 7 de l'annexe de la Loi doivent adopter une politique de gestion de leurs documents actifs et semi-actifs;

CONSIDÉRANT QU'un organisme public visé aux paragraphes 3 à 7 de l'annexe de la Loi doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation du ministre, son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente;

CONSIDÉRANT QUE tout organisme public visé aux paragraphes 3 à 7 de l'annexe doit, conformément au règlement du gouvernement, assumer la gestion de ses documents inactifs et historiques.

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Tony Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité retienne les services de la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean afin d'assurer la gestion de ses archives, notamment le suivi des documents actifs, le tri et l'évaluation des documents semi-actifs (comptabilité) ainsi que le traitement des archives historiques sur support papier, selon l'offre de services datée du 5 septembre 2025 au coût de 7 022 \$ (non taxable).

La Municipalité s'engage également à respecter les autres modalités inscrites au protocole d'entente.

3.7 DÉPÔT DE LA 80IÈME LISTE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

8470-2025

Il est proposé par M. Régis Lemay, conseiller, appuyé par Mme Myriam Gaudreault, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la 80^{ième} liste officielle des « Nouveaux arrivants » à Hébertville et de souhaiter la bienvenue à:

M. Sylvain Deschenes
M. Philippe Buckell et Madame Geneviève Fortin
M. Claude Simard et Madame Chantale Genest
M. Guillaume Roy et Madame Nathalie Collard
Madame Gabrielle Morin
M. Patrick Charron et Madame Véronique Landry



M. Guillaume Larouche et Madame Audrey Simard
Madame Mélina Pilote

3.8 ACHAT REGROUPE D'UN CAMION INTERNATIONAL 2013 PAR LES MUNICIPALITÉS DE SAINT-BRUNO, HÉBERTVILLE ET HÉBERTVILLE-STATION

8471-2025

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Saint-Bruno, d'Hébertville et d'Hébertville-Station ont un intérêt commun pour l'achat d'un camion *Vacuum International 2013*, propriété de la Ville d'Alma;

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la Municipalité de Saint-Bruno à acquérir le camion *International 2013, modèle 70S 7600SFA 6X4* appartenant à la Ville d'Alma, en co-achat avec les municipalités d'Hébertville et d'Hébertville-Station, au montant total de 40 241,25 \$ (taxes incluses), qui sera défrayé à part égale entre chacune des municipalités (1/3, 1/3, 1/3).

Il est en outre résolu que cet achat soit conditionnel à la vérification mécanique dudit véhicule.

3.9 MANDAT EN COMMUNICATION DANS LE CADRE DU PROJET DE REGROUPEMENT MUNICIPAL ENTRE LES MUNICIPALITÉS DE SAINT-BRUNO, HÉBERTVILLE ET HÉBERTVILLE-STATION

8472-2025

CONSIDÉRANT la demande commune de regroupement faite par les municipalités de Saint-Bruno, d'Hébertville et d'Hébertville-Station auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

CONSIDÉRANT qu'un suivi des stratégies de communication établies est essentiel pour répondre aux nombreux enjeux liés aux partages de l'information;

CONSIDÉRANT l'expertise professionnelle requise pour assurer le suivi adéquat des prochaines actions de communication ainsi que la coordination des actions et les relations médias;

CONSIDÉRANT les nombreux contenus à rédiger sur les diverses plateformes consultées par les médias et la population;

CONSIDÉRANT l'importance de bien encadrer les messages à être diffusés par les porte-paroles des municipalités;

CONSIDÉRANT que les municipalités s'engagent à partager les honoraires professionnels entre elles;

Il est proposé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, appuyé par M. Tony Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QU'un mandat soit octroyé à Josée Bourassa, consultante en communication stratégies et coaching, pour le suivi des stratégies de communication établies, la rédaction des différents éléments des prochaines actions de communication ainsi que la coordination des actions et les relations médias, tels que décrit dans son offre de service du 24 septembre 2025, au montant de 7 500 \$ pour un total estimé de 60 heures.

Ce mandat sera défrayé à part égale entre les trois municipalités, soit 2 500 \$ chacune.

Il est en outre résolu de considérer une fourchette budgétaire supplémentaire qui sera évaluée par les parties selon l'avancement du projet ou pour combler un besoin non prévu de communication en gestion de crise.

3.10 CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR L'ANNÉE 2026

8473-2025

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses



séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par M. Régis Lemay, conseiller, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour 2026. Ces séances se tiendront le lundi et débiteront à 19 h.

- 19 janvier
- 2 février
- 2 mars
- 13 avril
- 4 mai
- 1^{er} juin
- 6 juillet
- 3 août
- 14 septembre
- 5 octobre
- 2 novembre
- 6 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la Loi qui régit la Municipalité.

3.11 DÉNEIGEMENT 2025-2026 AU SOUFFLEUR - ADJUDICATION DU CONTRAT

8474-2025

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a invité trois (3) soumissionnaires pour le déneigement au souffleur de certaines rues et ruelles appartenant à la Municipalité et selon la Politique de gestion contractuelle de la Municipalité d'Hébertville (règlement #575-2024);

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions le 2 octobre 2025 à 11 h;

Considérant que la Municipalité a reçu une (1) seule soumission des trois (3) entrepreneurs invités suivants :

Nom des soumissionnaires	Prix taxes incluses
Jean-Claude Hudon	—
Déneigement France Hudon	21 040,43 \$
Construction JP Larouche et Fils	—

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Régis Lemay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'adjuger le contrat de déneigement 2025-2026 au souffleur de certaines rues et ruelles appartenant à la Municipalité, à l'entreprise *Déneigement France Hudon* située au 563, rue Labarre, Hébertville, pour la somme de 21 040,43 \$ (taxes incluses).

3.12 DÉNEIGEMENT 2025-2026 - ADJUDICATION DU CONTRAT

8475-2025

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a invité trois (3) soumissionnaires pour le déneigement et le sablage de certains chemins, ruelles, trottoirs, rues et cours d'immeubles appartenant à la Municipalité et selon la Politique de gestion contractuelle de la Municipalité d'Hébertville (règlement #575-2024);

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions le 2 octobre 2025 à 11 h;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu deux (2) soumissions des trois (3) entrepreneurs invités suivants :

Noms des soumissionnaires	Prix taxes incluses
9131-0425 Qc inc. & Béton D.R.T.	54 958,05 \$
Graviers Donckin Simard et Fils	59 784,70 \$



Truchon Excavation	—
--------------------	---

Il est proposé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, appuyé par M. Tony Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'adjuger le contrat de déneigement 2025-2026 et le sablage de certains chemins, ruelles, trottoirs, rues et cours d'immeubles appartenant à la Municipalité à l'entreprise 9131-0425 Qc inc. & Béton D.R.T. située au 121, rang Saint-André, Hébertville, pour la somme de 54 958,05 \$ (taxes incluses).

3.13 DÉPÔT D'UN MÉMOIRE AU BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT (BAPE) DANS LE CADRE DU PROJET D'AGRANDISSEMENT DU LET À HÉBERTVILLE-STATION

8476-2025

Il est proposé par M. Régis Lemay, conseiller, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'approuver le dépôt d'un Mémoire lors des audiences du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) qui se tiendront à Hébertville-Station le 14 octobre prochain. Mémoire qui sera préparé conjointement avec les municipalités d'Hébertville et d'Hébertville-Station.

Il est en outre résolu que M. Philippe Lusinchi, urbaniste, soit délégué par les trois municipalités pour en faire la présentation.

Le conseiller M. Tony Côté déclare son intérêt dans le présent dossier et se retire des discussions.

4. CORRESPONDANCE

4.1 COMMISSION DE TOPONYMIE - ATTESTATION D'OFFICIALISATION (51ÈME CHEMIN, 52ÈME CHEMIN ET 53ÈME CHEMIN)

Cette correspondance a pour objet de confirmer l'officialisation, par la Commission de toponymie du Québec, des noms attribués aux 51^e, 52^e et 53^e chemins. Conformément à la Charte de la langue française, ces dénominations deviennent obligatoires pour l'Administration, la signalisation routière et l'affichage public à la suite de leur publication à la Gazette officielle du Québec.

5. LOISIRS ET CULTURE

5.1 DEKHOCKEY - AFFECTATION DES REVENUS 2025

8477-2025

CONSIDÉRANT QUE pour la saison 2025, la pratique du Dekhockey aura généré des revenus de 5 775,43 \$ (taxes incluses) se détaillant ainsi :

- Ligue sénior : 2 227,67 \$ (taxes incluses) pour 81 heures d'utilisation;
- Ligue junior : 3 547,76 \$ (taxes incluses) pour 129 heures d'utilisation et un tournoi.

CONSIDÉRANT QUE les heures d'utilisation de la surface de Dekhockey sont les suivantes :

	2021	2022	2023	2024	2025
Junior	82 heures	106 heures	98 heures	87 heures	129 heures
Sénior	89 heures	66 heures	69 heures	64 heures	81 heures

CONSIDÉRANT QU'à la rencontre de la Commission des loisirs, le comité a recommandé d'affecter les revenus 2025 pour des investissements futurs dans les loisirs municipaux.

Il est proposé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter les recommandations de la Commission des loisirs et d'affecter les revenus du Dekhockey 2025 de 5 775,43 \$ (taxes incluses) pour des investissements futurs dans les loisirs municipaux.



8478-2025

5.2 VÉLOROUTE DES BLEUETS - PROTOCOLES D'ENTENTE 2025 POUR LE RÉSEAU ASSOCIÉ DU HORST DE KÉNOGAMI

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Hébertville est associée à la *Véloroute des bleuets* par le *Horst de Kénogami*;

CONSIDÉRANT le renouvellement du protocole d'entente associé au *Horst de Kénogami* concernant la commercialisation;

CONSIDÉRANT le renouvellement du protocole d'entente associé au *Horst de Kénogami* concernant la coordination et l'entretien;

Il est proposé par Mme Myriam Gaudreault, conseillère, appuyé par M. Régis Lemay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De mandater le maire et le directeur général et greffier-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité d'Hébertville les documents permettant le renouvellement des protocoles pour la commercialisation et l'entretien du réseau associé au *Horst de Kénogami* pour la saison 2025 et d'en défrayer les coûts afférents des factures pour la commercialisation et pour l'entretien totalisant 5 224,94 \$ (taxes incluses).

8. RAPPORT DES COMITÉS

LE CONSEILLER M. RÉGIS LEMAY

Le conseiller M. Régis Lemay informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- Séances du conseil municipal
- Inauguration de la passerelle Hélène Girard
- Réunion du Parc industriel secteur sud
- Comité finances
- Réunion de la Corporation de développement d'Hébertville

LE CONSEILLER M. DAVE SIMARD

Le conseiller M. Dave Simard informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- Réunion du comité organisateur de la fête nationale
- Séances du conseil municipal
- Conseil provisoire pour la fusion municipale

LE CONSEILLER M. TONY CÔTÉ

Le conseiller M. Tony Côté informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- Comité consultatif d'urbanisme
- Conseil provisoire pour la fusion municipale
- Séances du conseil municipal

LA CONSEILLÈRE MME ÉLIANE CHAMPIGNY

La conseillère Mme Éliane Champigny informe qu'elle a assisté aux rencontres suivantes :

- Inauguration de la passerelle Hélène Girard
- Séances du conseil municipal
- Comité finances
- Réunion de la Régie intermunicipale en sécurité incendie secteur sud

LA CONSEILLÈRE MME MYRIAM GAUDREULT

La conseillère Mme Myriam Gaudreault informe qu'elle a assisté aux rencontres suivantes :



- Inauguration de la passerelle Hélène Girard
- Séances du conseil municipal

LA CONSEILLÈRE MME CAROLINE GAGNON

La conseillère Mme Caroline Gagnon informe qu'elle a assisté aux rencontres suivantes :

- Réunion de la Corporation de développement d'Hébertville
- Réunion de la Commission des loisirs
- AGA de la Commission des loisirs où de nouveaux administrateurs ont été élus
- Séances du conseil municipal

LE MAIRE M. MARC RICHARD

Le maire M. Marc Richard informe qu'il a participé à plusieurs rencontres, notamment dans les dossiers suivants :

- Inauguration de la passerelle Hélène Girard
- Présidé les séances du conseil
- Conseil d'administration et comité exécutif de la MRC de Lac-St-Jean-Est
- Réunion de la Régie intermunicipale en sécurité incendie secteur sud
- Réunion du Parc industriel secteur sud
- Comité provisoire de la fusion municipale
- Comité plénier de la MRC de Lac-St-Jean-Est
- Congrès de la Fédération québécoise des municipalités
- Suivi des dossiers avec la direction générale

9. AFFAIRES NOUVELLES

9.1 AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

10. LISTE DES COMPTES

10.1 LISTE DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

8479-2025

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Régis Lemay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser des déboursés du fonds général de la Municipalité d'Hébertville pour une somme totalisant 455 799,50 \$.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les sujets abordés lors de la période de questions ont été ceux-ci :

- Dépenses associées au Dekhockey en contrepartie des revenus
- Dépenses associées au rouleau compacteur récemment acquis

Les citoyens présents ont eu les réponses à leurs questions.

S'il y a lieu, des suivis seront ultérieurement donnés.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Régis Lemay, conseiller propose de lever l'assemblée, à 19h26.



Marc Richard

MARC RICHARD
MAIRE

Sylvain Lemay

SYLVAIN LEMAY
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER

